

Emprunt immobilier après divorce

Par jaulgey, le 27/11/2013 à 11:07

Nous avons l'intention de divorcer. Nous avons acheté une maison avant le mariage avec un emprunt. Il reste 4 ans à rembourser. Les mensualités sont actuellement prises par l'assurance du prêt suite à mes problèmes médicaux. J'aimerai savoir si, après le divorce, l'assurance continuera à prendre en charge les mensualités sachant que je désire que mon mari garde la maison et on ne veut pas vendre.